

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Laval



Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Victor Kapas / Noah Strycker /
André Nantel, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	10
Mesure du faible revenu	10
Revenu médian des familles	11
Marché du travail	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Permis de bâtir	19
Santé	21
Éducation	22
Taux de diplomation aux études collégiales	22
Nombre de diplômés au baccalauréat	24
Science, technologie et innovation	27
Culture et communications	30
Concepts et définitions	32

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

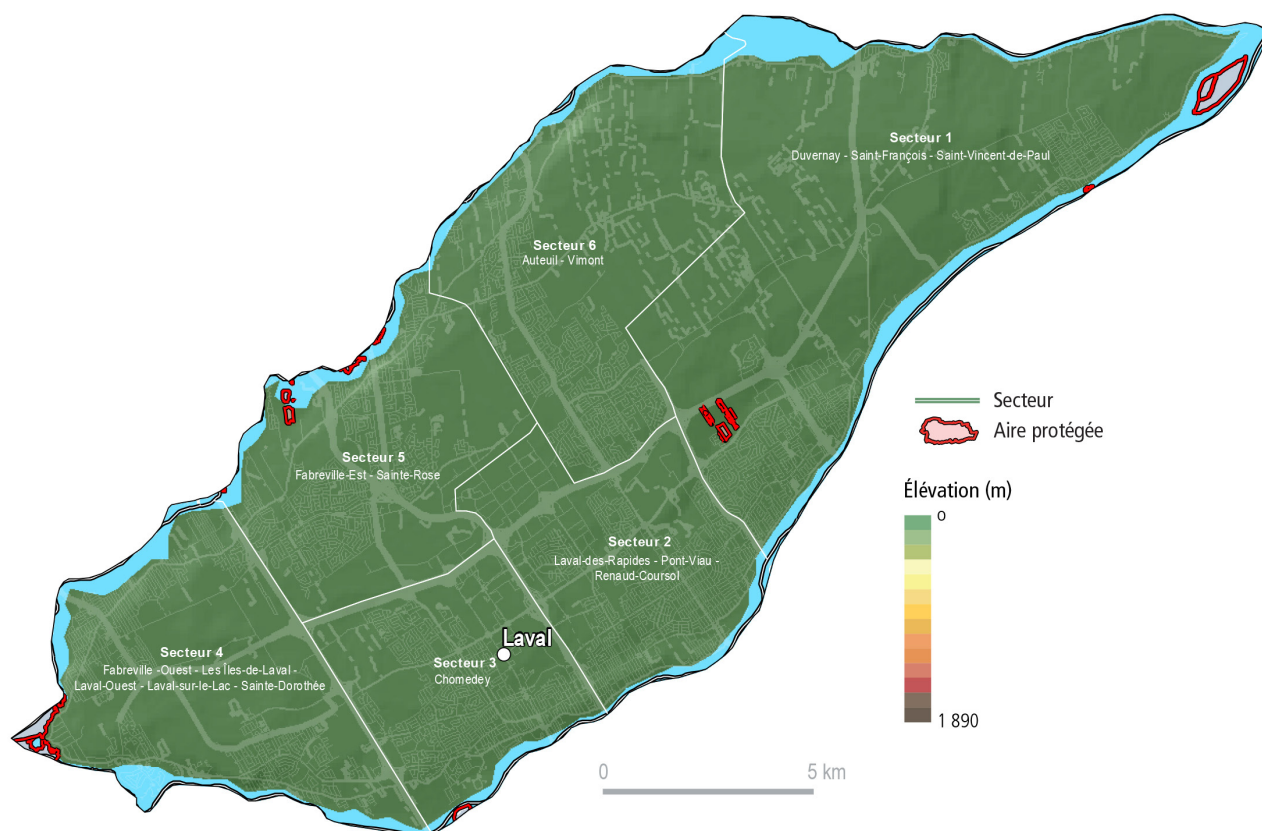
La région de Laval couvre une superficie en terre ferme 246 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹ et ne comporte que la ville de Laval.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Laval se trouvent, en totalité ou en partie, 11 aires protégées. Elles couvrent 1,7 km², soit 0,64 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Laval est constituée de quatre réserves naturelles reconnues, dont trois sont situées dans le secteur de la réserve du Boisé-Papineau, au cœur de l'île, et de trois habitats fauniques principalement situés en milieu aquatique. Ils contribuent respectivement à la protection de 0,83 km² et 0,69 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de Laval analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de Laval, la région a été couverte à 99,9 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de Laval, l'année de référence est 2007.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2007 dans le cas de Laval, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 16,7 % du territoire de la région lavalloise est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant très majoritairement des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts mixtes et des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides, essentiellement de type boisé, couvrent 2,3 % du territoire de Laval.

Selon les estimations, les terres agricoles représentent 16,6 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 4^e rang de toutes les régions du Québec, après la Montérégie, le Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture. Toutefois, il faut tenir compte du fait que Laval, par sa superficie, est de loin la plus petite région du Québec. En termes de superficie en hectares couverts par les terres agricoles, la région de Laval arrive au 14^e rang. Elle fait partie des cinq régions où les terres agricoles occupent moins de 5 000 ha.

En ce qui a trait aux surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, elles comptent pour 56,7 % du territoire de la région lavalloise. Sans surprise, Laval se positionne deuxième de l'ensemble des régions du Québec, après Montréal qui arrive largement en tête à ce chapitre. En termes de superficie couverte par les surfaces artificielles, la région de Laval est celle qui en compte le moins, soit 15 125 ha. Comme la région de Montréal, il s'agit d'un territoire restreint où les surfaces artificielles sont fortement concentrées.

Enfin, dans la région de Laval, 7,7 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau dont les principales composantes sont les rivières des Prairies et des Mille-Îles qui la ceinturent.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Laval 2007, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Laval (2007)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	15 125	56,7	681 930	1,2
Terres agricoles	4 413	16,6	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	611	2,3	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	4	0,0	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	2 057	7,7	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	74	0,3	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	4 179	15,7	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	200	0,8	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	0	0,0	307 457	0,5
Total ¹	26 661	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de la région de Laval donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches, Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

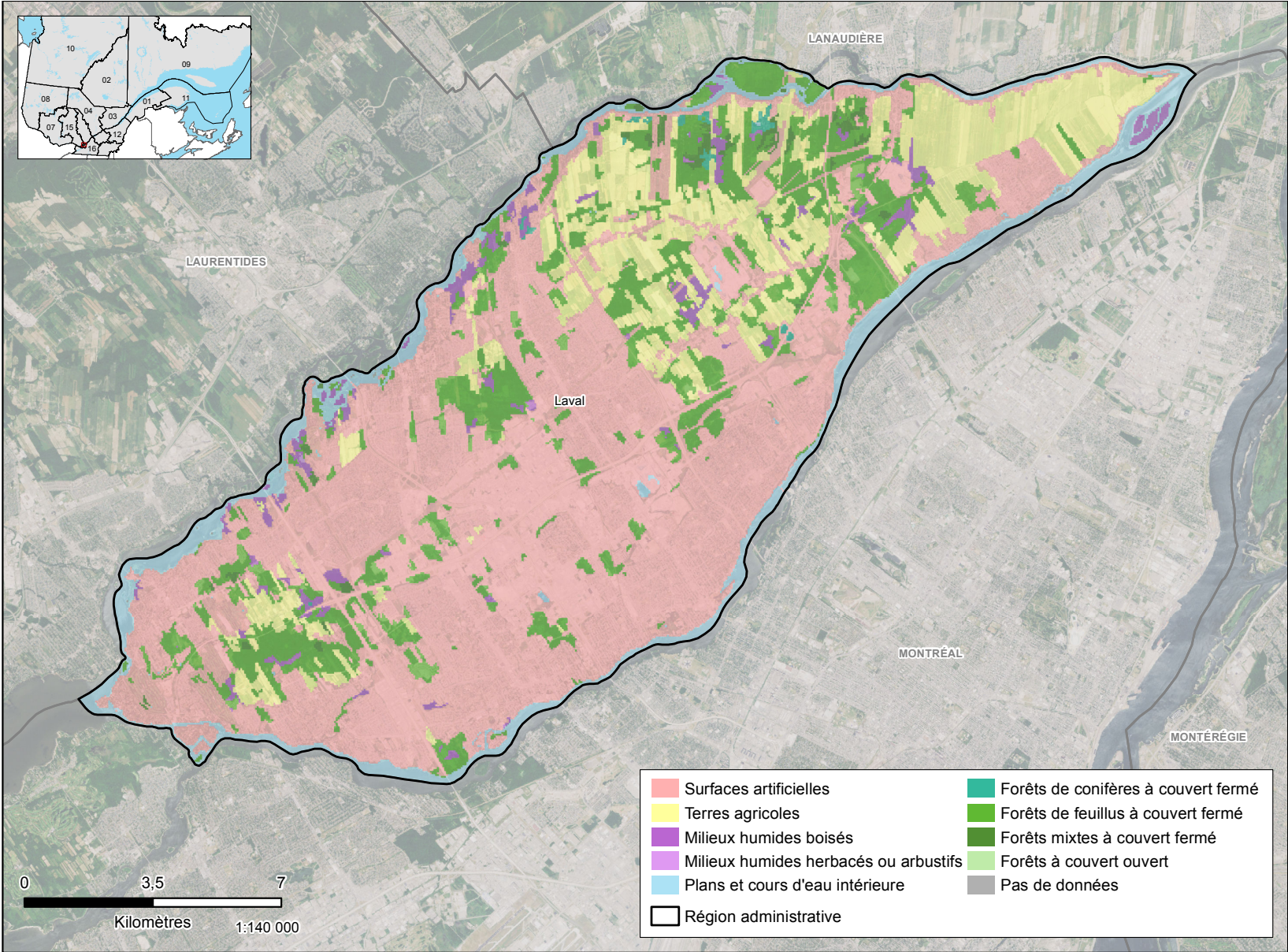
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). [Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1
Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Laval (2007)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Laval comptait 420 900 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 6^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Lanaudière et tout juste devant Chaudière-Appalaches. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Laval a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 4,7 %.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Laval et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p
	n				pour 1 000		
Laval	350 332	372 495	406 098	420 870	12,3	17,3	11,9
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Laval affiche une des plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 11,9 pour mille entre 2011 et 2014. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 8,5 pour mille. La croissance à Laval, comme dans la plupart des autres régions, est toutefois un peu moins rapide en 2011-2014 que pendant la période 2006-2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de Laval est un peu plus jeune que la moyenne québécoise. Cette région est l'une de celles où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. Leur part y est de 22,8 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 20,9 % en moyenne au Québec. La part des personnes âgées de 65 ans et plus est quant à elle légèrement plus faible que dans l'ensemble du Québec (16,2 % contre 17,1 %). Toutes proportions gardées, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont également un peu moins nombreux à Laval (61,0 % contre 62,0 %). En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 41,1 ans, comparativement à 41,8 ans dans l'ensemble du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, Laval et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Laval	420 870	95 984	256 524	68 362	100,0	22,8	61,0	16,2	41,1
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de Laval, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 214 200 femmes contre 206 700 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Laval est cependant la seule région qui compte également un peu plus de femmes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, Laval et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Laval	48 998	46 986	127 798	128 726	29 899	38 463	206 695	214 175
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Laval (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,6 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 3,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (19,8 %) que pour les couples (5,7 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 1,9 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,4 point pour les couples.

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 8 630 familles à faible revenu, dont 3 000 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 10 190 en 2008 à 9 750 en 2012, soit une diminution de 4,3 %. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 2,2 %).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laval, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,1	8,4	8,1	7,8	7,5	– 0,6
Famille comptant un couple	6,0	6,3	6,0	5,8	5,7	– 0,4
Sans enfants	5,9	6,0	5,7	5,6	5,5	– 0,4
Avec 1 enfant	5,9	6,3	6,0	5,7	5,5	– 0,4
Avec 2 enfants	5,1	5,2	5,1	5,0	4,8	– 0,3
Avec 3 enfants et plus	9,3	10,4	9,7	9,2	9,0	– 0,3
Famille monoparentale	21,7	22,0	21,7	21,5	19,8	– 1,9
Avec 1 enfant	19,5	19,5	19,6	19,8	18,3	– 1,2
Avec 2 enfants	21,7	23,8	22,6	21,7	19,8	– 1,9
Avec 3 enfants et plus	37,8	35,0	35,5	32,8	31,7	– 6,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 0,9 % dans la région de Laval. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 74 300 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, Laval et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Laval	73 654	74 300	0,9
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (42 780 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (68 070 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 2,7 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,4 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Laval, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	67 813	68 070	0,4
Sans enfants	55 345	55 500	0,3
Avec 1 enfant	74 277	74 530	0,3
Avec 2 enfants	83 764	84 690	1,1
Avec 3 enfants et plus	76 125	76 310	0,2
Famille monoparentale	41 642	42 780	2,7
Avec 1 enfant	40 365	41 380	2,5
Avec 2 enfants	44 307	45 540	2,8
Avec 3 enfants et plus	43 204	44 260	2,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

4. Marché du travail

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En hausse de 42 700 entre 2002-2004 et 2012-2014, l'emploi dans la région de Laval se fixe à 220 000 en moyenne à la fin de la période étudiée. Le taux d'emploi s'établit à 64,0 %, soit un niveau supérieur à la moyenne québécoise (59,9 %). En 2002-2004, la région affichait un taux similaire à celui de l'ensemble du Québec.

De 2002-2004 à 2012-2014, le taux de croissance de l'emploi à temps partiel (+ 52,1 %), plus rapide que celui de l'emploi à temps plein (+ 18,4 %)¹, fait grimper la part de l'emploi à temps partiel de 3,8 points à 20,7 %.

Au cours de la période étudiée, les hommes (+ 18 800) et les femmes (+ 23 900) se partagent les gains d'emploi. Ces derniers se concentrent chez les 30 ans et plus (+ 34 500) et dans le secteur des services (+ 45 700).

Le taux d'activité de la région de Laval est de 69,0 % à la fin de la période. Ce taux est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %), alors qu'il se fixait à un niveau semblable en 2002-2004. Du côté du taux de chômage (7,4 %), en 2012-2014, comme au début de la période, il est statistiquement similaire au taux québécois (7,7 %). Le nombre de chômeurs dans la région s'élève en moyenne à 17 500 à la fin de la période.

1. Données non présentées.

Tableau 4.1

Caractéristiques du marché du travail, Laval et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Laval			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	193,7	237,4	43,7 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	177,3	220,0	42,7 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	147,3	174,4	27,1 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	30,0	45,6	15,6 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	44,2	52,4	8,2	939,3	981,7
30 ans et plus	133,1	167,6	34,5 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	93,1	111,9	18,8 †	1 942,7	2 107,2
Femmes	84,2	108,1	23,9 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	41,6	38,5	- 3,1	924,7	872,9
Secteur des services	135,8	181,5	45,7 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	16,4	17,5	1,1	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	66,8	69,0	2,2	65,8	64,8 ††
Taux de chômage	8,4	7,4	- 1,0	8,8	7,7
Taux d'emploi	61,2	64,0	2,8	60,0	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	16,9	20,7	3,8 †	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Laval enregistre un produit intérieur brut de 13,7 G\$ en 2013, ce qui constitue une part de 4,1 % du PIB de l'ensemble du Québec. La région figure au sixième rang en ce qui concerne son importance économique dans le Québec. Elle se situe derrière Chaudière-Appalaches dont la part dans le PIB du Québec est de 4,5 %.

Laval présente une hausse de 1,0 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'une augmentation annuelle moyenne de 2,6 % entre les années 2007 et 2013. À titre comparatif, l'ensemble du Québec croît de 1,2 % en 2013 et affiche un taux de croissance annuel moyen de 2,8 % au cours des six dernières années.

Produit intérieur brut par industrie

Le PIB lavallois occupe 4,1 %, ce qui la place au sixième rang parmi les régions du Québec. Tout comme ce que l'on observe au Québec, l'économie de Laval découle majoritairement du secteur des services qui occupe 78,7 % du PIB. Le secteur, dont la production se chiffre à 10,7 G\$ en 2013, croît de 2,1 %. À l'inverse, les industries productrices de biens diminuent de 2,8 %. Il s'agit d'un taux assez faible relativement à celui qu'on observe pour l'ensemble du Québec (– 0,5 %). De son côté, le secteur des services au Québec augmente de 1,9 %, ce qui se rapproche plus de la situation à Laval.

La baisse du secteur des biens découle en partie de la chute de la construction en 2013 (– 8,4 %). En sus, l'industrie de la fabrication, dont la production occupe 11,8 % du PIB lavallois, fléchit de 0,6 %. Les industries de la fabrication, bases économiques dans la région de Laval, affichent des résultats variables : une hausse pour celle de la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 7,7 %) et pour celle de produits chimiques (+ 3,2 %), mais une diminution pour l'industrie des activités diverses de fabrication (– 7,3 %), celle de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (– 4,3 %) et celle de la fabrication de produits métalliques (– 3,7 %). En outre, l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse enregistre une augmentation de sa production de 7,3 %.

Étant donné la place importante qu'occupe le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers dans le PIB régional (21,2 %), la hausse de cette industrie-clé (+ 2,8 %) contribue à la santé du secteur. À cela s'ajoutent les soins de santé et l'assistance sociale, une autre importante industrie, qui augmentent de 4,6 % en 2013. Les deux industries du commerce, deux bases économiques régionales, affichent des comportements différents en 2013 : le commerce de détail croît de 1,6 %, tandis que le commerce de gros diminue de 2,9 %. Les services professionnels, scientifiques et techniques reculent également de 1,3 %. Cette industrie affiche néanmoins un taux de croissance annuel moyen de 5,7 % au cours des six dernières années, un taux qui dépasse celui de l'industrie dans l'ensemble du Québec (+ 5,3 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Laval, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	11 685 375	13 521 698	13 654 500	100,0	2,6	1,0
Secteur de production de biens	2 882 943	2 997 565	2 914 372	21,3	0,2	- 2,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	51 589	65 053	69 788	0,5	5,2	7,3
Cultures agricoles et élevage	41 295	49 971	51 129	0,4	3,6	2,3
Foresterie et exploitation forestière	x	5 002	5 146	0,0	...	2,9
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	7 067	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	x	...	...	...
Construction	938 213	1 093 720	1 002 367	7,3	1,1	- 8,4
Fabrication	1 630 549	1 619 288	1 608 987	11,8	- 0,2	- 0,6
Fabrication d'aliments	202 995	185 308	177 731	1,3	- 2,2	- 4,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	19 478	17 437	0,1	...	- 10,5
Fabrication de produits en bois	47 671	31 679	36 219	0,3	- 4,5	14,3
Fabrication du papier	36 962	18 863	18 197	0,1	- 11,1	- 3,5
Impression et activités connexes de soutien	79 880	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	228 339	265 914	274 408	2,0	3,1	3,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	150 823	141 243	135 129	1,0	- 1,8	- 4,3
Fabrication de produits minéraux non métalliques	43 242	44 093	38 069	0,3	- 2,1	- 13,7
Première transformation des métaux	66 043	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	143 187	163 376	157 283	1,2	1,6	- 3,7
Fabrication de machines	111 813	106 848	105 173	0,8	- 1,0	- 1,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	29 175	43 159	40 762	0,3	5,7	- 5,6
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	60 287	49 022	51 552	0,4	- 2,6	5,2
Fabrication de matériel de transport	201 719	245 495	265 102	1,9	4,7	8,0
Fabrication de meubles et de produits connexes	85 717	58 395	62 896	0,5	- 5,0	7,7
Activités diverses de fabrication	56 995	60 065	55 709	0,4	- 0,4	- 7,3
Secteur des services	8 802 432	10 524 133	10 740 128	78,7	3,4	2,1
Commerce de gros	1 046 829	1 138 844	1 106 163	8,1	0,9	- 2,9
Commerce de détail	952 332	1 108 175	1 125 526	8,2	2,8	1,6
Transport et entreposage	315 107	302 930	309 263	2,3	- 0,3	2,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	265 013	x	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 338 741	2 818 246	2 898 029	21,2	3,6	2,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	641 529	905 860	894 300	6,5	5,7	- 1,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	378 382	434 916	452 781	3,3	3,0	4,1
Services d'enseignement	x	743 913	763 998	5,6	...	2,7
Soins de santé et assistance sociale	884 001	1 126 989	1 179 273	8,6	4,9	4,6
Arts, spectacles et loisirs	98 574	97 829	99 361	0,7	0,1	1,6
Hébergement et services de restauration	261 458	307 732	316 115	2,3	3,2	2,7
Autres services, sauf les administrations publiques	x	361 060	373 424	2,7	...	3,4
Administrations publiques	x	x	x	...	...	...

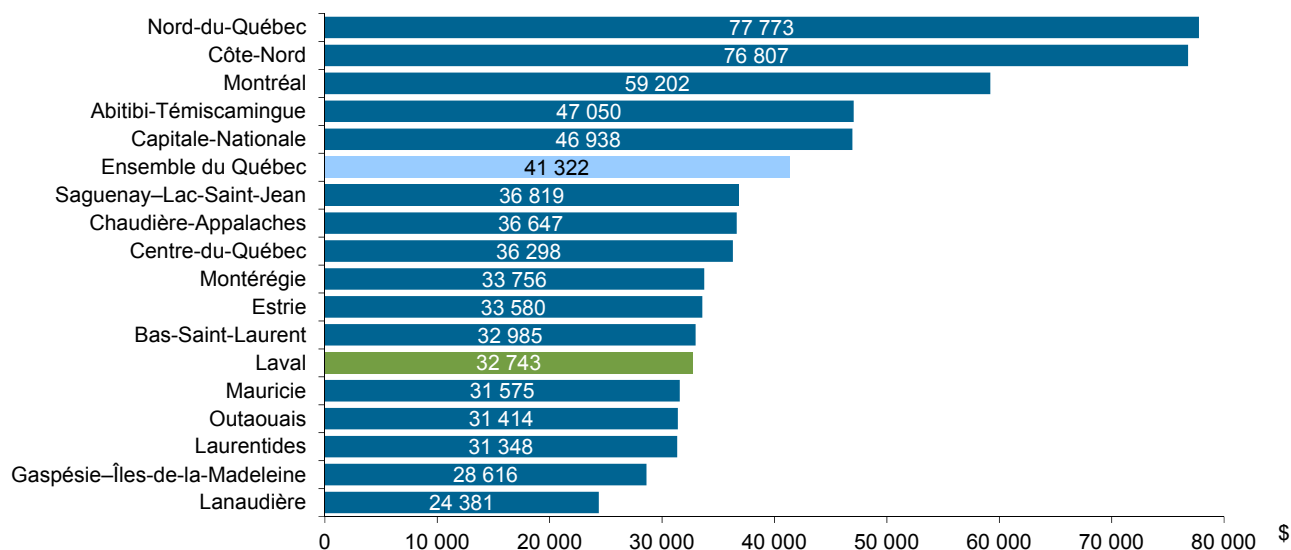
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant dans la région de Laval fléchit de 0,2 % pour atteindre 32 743 \$. Laval figure au douzième rang parmi les régions du Québec, soit un rang nettement moins élevé que celui du PIB régional (6^e rang). En fait, contrairement à la région de Montréal, Laval voit plutôt ses habitants aller travailler dans les régions voisines. Ainsi, on compte plus d'habitants que de travailleurs, ce qui explique le montant moins élevé du PIB par habitant à Laval. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 322\$, ce qui constitue une hausse de 0,4 % relativement à l'année dernière.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,5 % en 2012, le revenu disponible par habitant de Laval croît avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,4 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2013 se situe à 0,9 %, ce qui est en deçà de celui de la région.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Laval, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Laval					
Rémunération des salariés	23 187	23 542	24 345	25 023	25 328
Revenu mixte net	3 191	3 169	3 307	3 370	3 509
Revenu agricole net	3	6	4	6	1
Revenu non agricole net	1 556	1 524	1 582	1 568	1 614
Revenu des loyers des ménages	1 632	1 638	1 721	1 796	1 893
Revenu net de la propriété	2 712	2 766	2 826	2 797	2 897
Égal :					
Revenu primaire	29 090	29 477	30 479	31 190	31 734
Plus :					
Transferts courants reçus	5 086	5 176	5 163	5 355	5 447
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	69	74	73	73	74
Des administrations publiques	4 912	5 004	4 995	5 188	5 278
Administration fédérale	2 223	2 279	2 270	2 299	2 313
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	306	313	314	312	311
Prestation universelle pour la garde d'enfants	81	82	82	81	80
Prestations d'assurance-emploi	363	370	310	295	285
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 197	1 216	1 258	1 300	1 322
Transferts divers et autres	277	298	306	312	315
Administration provinciale	1 474	1 492	1 469	1 582	1 622
Indemnisations des accidentés du travail	192	184	183	181	182
Prestations d'assurance parentale	231	236	233	232	240
Aide sociale	219	225	228	227	227
Transferts divers	832	847	825	942	974
Administrations autochtones	—	—	—	—	—
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 215	1 233	1 256	1 308	1 343
Des non-résidents	105	98	94	93	95
Moins :					
Transferts courants payés	8 741	9 058	9 386	9 621	9 880
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	252	265	265	265	267
Aux administrations publiques	8 301	8 612	8 942	9 178	9 429
Impôts directs des particuliers	5 439	5 568	5 879	5 979	6 133
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 364	2 511	2 528	2 656	2 742
Autres transferts courants aux administrations publiques	497	534	535	543	554
Aux non-résidents	188	180	178	178	184
Égal :					
Revenu disponible	25 435	25 595	26 255	26 925	27 301

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

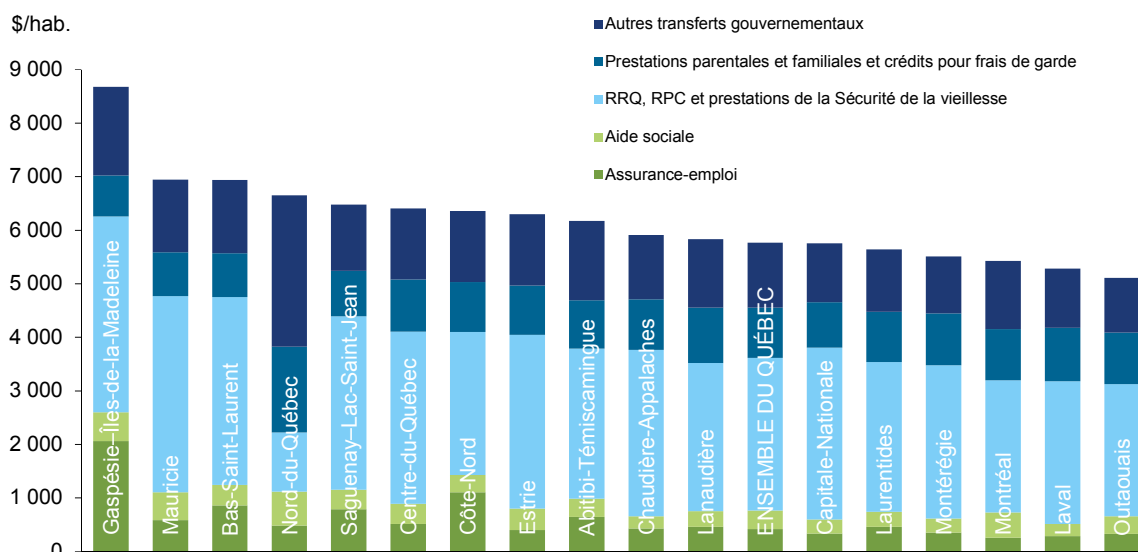
Avec un revenu disponible des ménages de 27 301 \$ par habitant en 2013, Laval se classe au sixième rang des 17 régions administratives, tout juste devant Montréal (26 984 \$), mais derrière les Laurentides (27 484 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible s'établit à 26 774 \$ par habitant, soit 527 \$ de moins que la région lavalloise. L'avance de la région sur la province s'explique essentiellement par la forte activité sur son marché du travail et par une rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, parmi les plus élevées des régions administratives.

Transferts gouvernementaux

Les transferts en provenance des administrations publiques, deuxième composante en importance du revenu, sont par contre moins élevés à Laval. En 2013, les différents paliers de gouvernement ont versé 5 278 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables dans la région comparativement à 5 767 \$ par habitant dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les Lavallois ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, la région de Laval reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec (RRQ) ainsi que du Régime de pensions du Canada (RPC), étant donné que la population y est relativement jeune.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

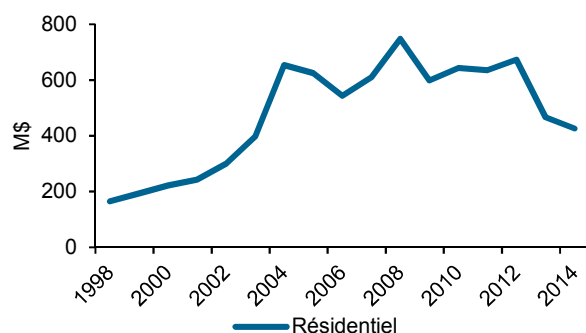
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par la municipalité de Laval atteint 640,7 M\$ en 2014, en baisse de 4,9 % par rapport à 2013. La décroissance s'observe dans les secteurs résidentiel (– 8,7 %) et commercial (– 21,2 %), alors que les secteurs industriel (+ 26,0 %) et institutionnel (+ 37,2 %) sont en hausse.

Figure 6.1

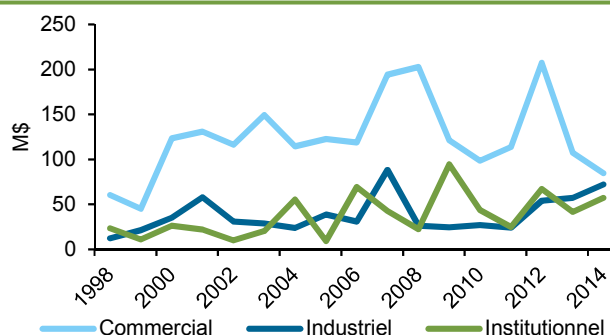
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Laval, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Laval, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Dans le secteur commercial, la municipalité a octroyé en 2014 pour 84,8 M\$ de permis, soit l'une de ses pires performances. Il faut remonter en 1999 pour trouver une valeur plus petite. Également, on observe un ralentissement dans le secteur résidentiel avec 426,3 M\$ en 2014, la valeur la plus faible depuis 2003. Cependant, la municipalité connaît sa deuxième meilleure année pour les permis du secteur industriel (72,4 M\$ en 2014). Dans le secteur institutionnel, elle a délivré des permis pour une valeur de 57,3 M\$, soit un montant plus élevé que la moyenne 2010-2013 : 44,5 M\$.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, Laval et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Moyenne 2009-2013
	k\$					%	
Laval	813 480	798 321	1 002 346	673 887	640 720	– 4,9	822 009
Non résidentiel	169 565	162 994	328 908	206 762	214 462	3,7	217 057
Commercial	98 534	113 946	207 514	107 580	84 811	– 21,2	131 894
Industriel	27 142	24 096	54 123	57 418	72 371	26,0	40 695
Institutionnel	43 889	24 952	67 271	41 764	57 280	37,2	44 469
Résidentiel	643 915	635 327	673 438	467 125	426 258	– 8,7	604 951
Ensemble du Québec	14 842 345	15 489 597	16 062 508	15 203 577	16 030 899	5,4	15 399 507
Non résidentiel	4 996 094	5 314 909	5 866 426	6 253 175	7 286 915	16,5	5 607 651
Commercial	2 758 545	3 275 802	3 084 319	3 336 490	2 751 448	– 17,5	3 113 789
Industriel	890 420	966 666	1 254 308	1 029 046	1 113 199	8,2	1 035 110
Institutionnel	1 347 129	1 072 441	1 527 799	1 887 639	3 422 268	81,3	1 458 752
Résidentiel	9 846 251	10 174 688	10 196 082	8 950 402	8 743 984	– 2,3	9 791 856

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

La municipalité de Laval a autorisé la création de 1 330 logements en 2014, comparativement à 1 846 en 2013 (– 28,0 %). Il s'agit de la quatrième baisse annuelle consécutive. La moyenne 2010-2013 se chiffre à 2 386 logements.

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, Laval et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Laval	2 730	2 566	2 401	1 846	1 330	2 386
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de Laval, le nombre de médecins s'établit à 634, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2008. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région de Laval (+ 11,6 %) s'explique davantage par une hausse du nombre de spécialistes (+ 17,5 %) que du nombre d'omnipraticiens (+ 7,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de Laval est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 3 705 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories de personnel infirmier, mais principalement les infirmières auxiliaires (+ 5,6 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Laval, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	568	582	595	614	634
Omnipraticiens	n	322	330	331	344	345
Ensemble des spécialistes	n	246	252	264	270	289
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,45	1,46	1,47	1,49	1,52
Dentistes¹	n	189	190	193	189	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,48	0,48	0,48	0,46	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	3 618	3 648	3 669	3 622	3 705
Infirmières	n	1 026	984	976	946	954
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	678	710	716	726	753
Infirmières auxiliaires	n	479	532	544	552	583
Préposées aux bénéficiaires	n	1 435	1 422	1 433	1 398	1 415
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,22	9,13	9,03	8,79	8,88

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 836 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'établissement d'enseignement de la région de Laval est de 63,2 %. Ce taux est en augmentation par rapport au taux de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de Laval affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec pour toute la période, mais de façon beaucoup moins importante chez la cohorte de 2008. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Laval est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2004 où il s'élève à 14,1 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart à 13,4 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 68,9 % contre 55,5 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 963 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 69,9 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 506 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique pour la même année est plus faible, soit 65,2 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (367 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (43,1 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont généralement plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans l'établissement de la région de Laval, 7,2 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (63,2 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,2 %) porte à 70,5 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laval, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	63,4	65,9	68,1	65,4	69,9
Hommes	54,0	59,1	63,7	60,5	62,8
Femmes	70,8	70,7	71,1	68,7	74,3
Technique	60,9	61,3	66,5	65,4	65,2
Hommes	59,8	58,0	61,2	66,2	58,9
Femmes	62,0	64,5	71,2	64,8	70,2
Accueil ou transition	42,4	40,0	45,3	37,2	43,1
Hommes	32,6	35,9	36,5	36,8	36,8
Femmes	53,5	46,1	56,8	37,8	49,5
Ensemble des programmes	58,4	59,1	63,1	58,3	63,2
Hommes	50,9	52,6	56,2	54,4	55,5
Femmes	65,0	64,9	68,9	61,6	68,9

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 517 bacheliers proviennent de la région de Laval (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de Laval voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 5,1 % (passant de 1 242 à 1 517), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, cette région se démarque des autres par un accroissement continu du nombre de diplômés, comparativement à une instabilité de l'effectif dans les autres régions du Québec. À l'inverse de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de Laval, le nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat s'est accru (+ 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Laval et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Laval	1 242	1 363	1 388	1 503	1 517	0,9	5,1	100,0
Hommes	514	511	523	588	605	2,9	4,2	39,9
Femmes	728	852	865	915	912	– 0,3	5,8	60,1
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Laval, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 60,1 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée inférieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de Laval enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 728 en 2008 à 912, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Contrairement au Québec, l'année 2012 n'a fait que maintenir le nombre des diplômées dans la région, tandis qu'une décroissance est observée au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de Laval, cette proportion de diplômés dépasse celle du Québec (en 2012, 66,2 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (19,5 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Laval, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	10,5	22,9	63,8	2,7	1 242
2009	10,6	17,7	68,1	3,6	1 363
2010	12,5	18,0	66,2	3,3	1 388
2011	10,8	18,8	68,3	2,2	1 503
2012	12,3	19,5	66,2	2,0	1 517
Hommes					
2008	5,8	37,7	54,5	1,9	514
2009	5,9	31,9	59,3	2,9	511
2010	7,5	30,6	59,5	2,5	523
2011	6,1	31,0	60,9	2,0	588
2012	5,6	34,4	59,0	1,0	605
Femmes					
2008	13,9	12,5	70,3	3,3	728
2009	13,5	9,2	73,4	4,0	852
2010	15,5	10,4	70,3	3,8	865
2011	13,8	10,9	73,0	2,3	915
2012	16,7	9,6	70,9	2,7	912

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Laval en 2012, la proportion est de 70,9 % chez les femmes et de 59,0 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (16,7 % c. 5,6 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (34,4 % c. 9,6 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de Laval obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de trois universités (tableau 8.2.3) : l'Université de Montréal (27,9 %), l'Université du Québec à Montréal (20,9 %) et l'Université Concordia (16,9 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'École des hautes études commerciales de Montréal décerne les diplômes à 8,1 % des bacheliers de la région et l'Université McGill en attribue à 7,8 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Laval, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	2,0	2,3	2,2	2,4	2,3
Université de Montréal	%	28,8	30,4	30,3	29,9	27,9
École des hautes études commerciales de Montréal	%	6,1	6,4	6,6	6,7	8,1
École Polytechnique de Montréal	%	3,4	2,4	2,6	3,5	4,3
Université de Sherbrooke	%	5,0	3,9	3,4	3,1	3,2
Université du Québec à Montréal	%	23,8	23,9	23,3	22,4	20,9
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,4	1,5	1,4	1,1	0,9
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	—	—	0,4
Université du Québec à Rimouski	%	—	0,4	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	1,9	2,2	2,6	2,1	3,2
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	3,3	2,2	2,5	3,7	3,3
Télé-université	%	—	1,0	0,5	0,5	0,5
Université McGill	%	8,1	10,1	9,1	8,0	7,8
Université Concordia	%	15,5	13,2	15,0	16,4	16,9
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	n	1 242	1 363	1 388	1 503	1 517

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de Laval 29 320 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 20,4 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 14 760 ou 50,3 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 27,4 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

En comparaison, les diplômés en STGM sont proportionnellement plus nombreux parmi les diplômés du postsecondaire et parmi les titulaires d'un grade universitaire dans la région de Laval que dans l'ensemble du Québec (17,4 % et 22,9 %). Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une part moins grande de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Dans la région de Laval, les femmes représentent un peu plus du quart (25,9 %) des personnes diplômées en STGM, dont 30,1 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (58,4 %), notamment celles détenant un grade universitaire (60,7 %). Eu égard à la présence des femmes, la situation de la population diplômée en STGM dans la région de Laval est semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, la population diplômée en STGM de la région de Laval est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (57,3 % comparativement à 51,8 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Eu égard à la présence des personnes âgées de 25 à 44 ans, les diplômés en STGM de la région de Laval, titulaires d'un grade universitaire ou non, ne se démarquent pas de ceux de l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Laval et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Laval	29 320	14 760	14 560	114 070	39 015	75 055
Hommes	21 735	10 325	11 410	47 405	15 320	32 085
Femmes	7 585	4 440	3 155	66 670	23 695	42 975
25 à 44 ans	16 795	9 080	7 720	59 055	22 065	36 995
45 à 64 ans	12 530	5 685	6 855	55 010	16 955	38 065
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,1	70,0	78,4	41,6	39,3	42,7
Femmes	25,9	30,1	21,7	58,4	60,7	57,3
25 à 44 ans	57,3	61,5	53,0	51,8	56,6	49,3
45 à 64 ans	42,7	38,5	47,1	48,2	43,5	50,7
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de Laval, de 17,8 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*. Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2013, le territoire de Laval regroupe 15 salles de spectacles, près d'une demi-douzaine d'institutions muséales¹, 9 librairies et 34 écrans répartis dans 2 cinémas; cette situation représente 9,8 établissements par 100 000 habitants et lui vaut la dernière place au classement des régions. Plus spécifiquement, la région de Laval se classe parmi les régions offrant le moins de salles de spectacles (3,6), de librairies (2,2) et d'institutions muséales (1,4) par 100 000 habitants. On y trouve toutefois presque autant d'écrans de cinéma par 100 000 habitants que pour l'ensemble du Québec (8,2 comparativement 9,1).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laval, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	15	15	2,5	3,6	7,5
Institutions muséales ²	6	6	1,4	1,4	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	9	9	2,5	2,2	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	—	—	...	—	8,4
Librairies	9	9	2,6	2,2	4,3
Cinémas et ciné-parcs	2	2	2,0	0,5	1,2
Écrans	34	34	4,6	8,2	9,1

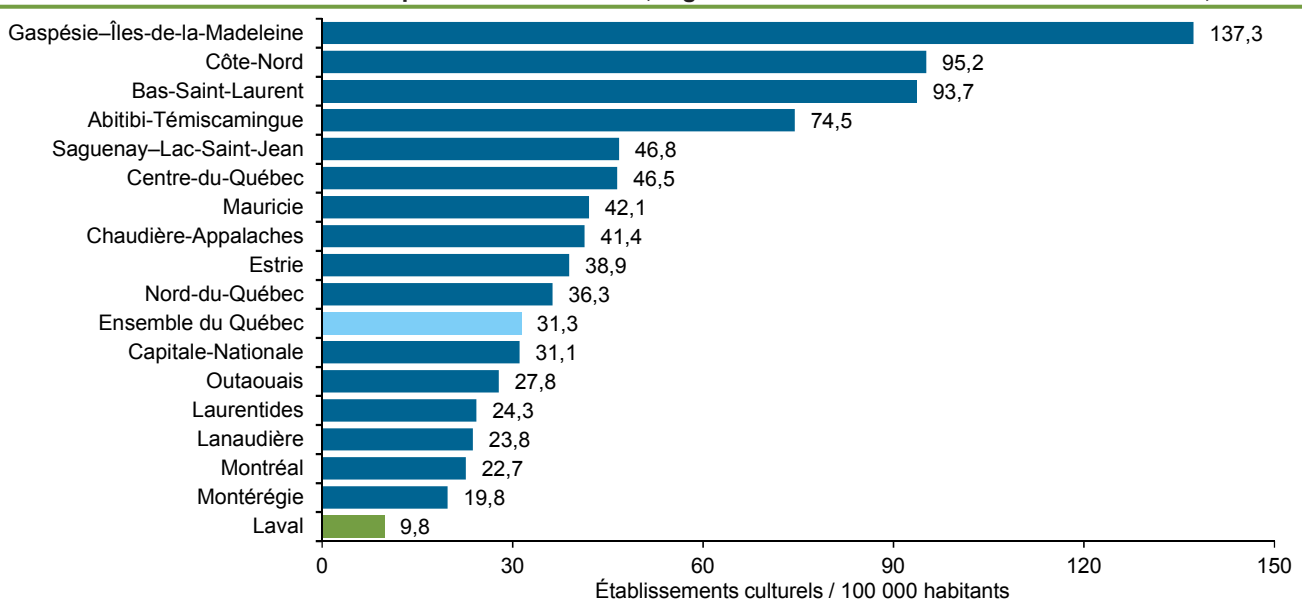
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

La fréquentation aux spectacles payants en arts de la scène de cette région est comptabilisée avec celle des Laurentides. Les statistiques montrent à cet égard une fluctuation du nombre d'entrées par 1 000 habitants depuis 2011. De 360 entrées par 1 000 habitants en 2011, le nombre chute à 342 en 2012, puis grimpe à 445 en 2013. La fréquentation des institutions muséales a diminué depuis 2012, de 427 à 392 entrées par 1 000 habitants. Par contre, la vente de livres neufs par les librairies de la région est en hausse depuis les trois dernières années : de 43 \$ par habitant en 2011, elle est passée à 45 \$ en 2012 puis s'établit à 47 \$ en 2013.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laval et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Laval		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène ¹							
Représentations	n	1 007	0,9	1,0	2,2	2,1	5,9
Entrées	n	443 661	342,3	444,9	896,9	818,2	6,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	163 639	427	392,4	1 652,4	1 740,4	1,2
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	19 793 958	45 325,1	47 465,2	54 086,5	54 227,5	4,5

1. Ils incluent les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Réserve naturelle reconnue

Une réserve naturelle reconnue est une propriété privée reconnue en raison de l'intérêt que sa conservation présente sur le plan biologique, écologique, faunique, floristique, géologique, géomorphologique ou paysager (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Cette reconnaissance est une démarche initiée par le propriétaire. La reconnaissance peut être perpétuelle ou accordée pour un terme minimum de 25 ans.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une

période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles

absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné

moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les addi-

tions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

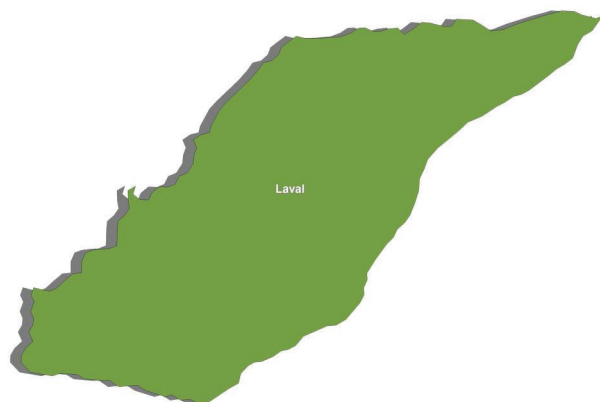
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).



Superficie en terre ferme (2013) : 246 km²

Population (2014^p) : 420 870 habitants

Densité de population : 1 710,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Laval 420 870 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits chimiques
- Commerce de gros
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques

Tableau comparatif pour les régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montérégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 8.

2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Laval

Superficie en terre ferme (2013)	246 km ²
Population totale (2014 ^e)	420 870 hab.
Densité de population	1 710,9 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	0,6 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	13 654,5 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	32 743 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	27 301 \$
Emplois (2014)	226,9 k
Taux d'activité (2014)	70,2 %
Taux d'emploi (2014)	65,2 %
Taux de chômage (2014)	7,1 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	7,5 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	1,52
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	63,2 %